

## Licenciement ou mise au chômage partiel, rien n'arrête les élus du CCE Air France

En rompant sans préavis et unilatéralement leur contrat pour la garde des jeunes enfants des salariés d'Air France avec l'association, les élus du CCE ne laissent d'autre alternative au conseil d'administration des « P'tits avions » que de licencier plusieurs salariées ou de les mettre en chômage partiel....

Ils écrivaient pourtant, dans un tract du 24 juin 2016 qu'ils ne feraient pas subir un nouveau plan de restructuration aux salariés du CCE AF...

Comment ces syndicalistes de haut vol qualifieraient-ils, en d'autres circonstances, leur choix et ses conséquences ?

Qu'ont-ils à déclarer à leurs premières victimes,

Julie et Valérie fin de la période d'essai...

Daïana et Angélique licenciées



**cggt**  
ugict-cgt  
Air France

**Déclaration des élus(es) CGT en  
Session du Comité Central d'Entreprise  
du 24 juin 2016**

Depuis 2011, les élus (ou syndicalistes contractuels) du Comité Central d'Entreprise (CCE) ont systématiquement manqué la CGT pour empêcher le Bureau. Le CCT a toujours pris ses responsabilités malgré les nombreuses difficultés auxquelles elle a été confrontée.

En 2011, tandis que le CCE était au bord du « gouffre » et que personne ne croyait possible son redressement (ce que personnellement nous n'avons pas voulu), nous avons mis les mains dans le cambouis et, la CGT seule aux manettes, nous nous sommes efforcés de sauver le CCE dans l'intérêt des salariés et de leurs familles.

Aujourd'hui, alors que le CCE est sorti du redressement, de nouveaux obstacles apparaissent et tendent à se multiplier :

- 1. La baisse des salaires Air France**  
Le Bureau continue des efforts Air France, suite au PIV National, impactant les salaires pour les activités sociales et culturelles. Cela est en partie compensé, ce qui nous a permis de contrôler les dépenses par le CCE.
- 2. Les flux financiers entre le CCE et les CE**  
Le CCE doit recevoir le total des subventions de la part d'Air France pour son fonctionnement et pour une redistribution équitable aux CE.

Le CCE ne reçoit plus les subventions liées à la masse salariale des navigants (CCE) depuis 2005.

Aujourd'hui, deux autres CE (Indonésie et Congo) ont décidé de recevoir directement les subventions de la direction sans passer par le CCE. Ils redistribuent ainsi aux CE plus de 10 millions d'euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ils ne participent donc plus au financement des activités centralisées.

Les principales activités du CCE ne pourront du fait plus être assurées. Les flux financiers de ce type ont un impact sur le budget de plus de 10 millions d'euros. Le CCE pourra continuer à assurer les prestations qu'il propose aux salariés d'Air France (soins et retraites).

Tout laisse à penser que certaines organisations syndicales, via leurs secrétaires de CE, ne veulent plus de solidarité entre les personnels de soi à travers la mutualisation des activités centralisées, sans retour en arrière, face à l'étranglement financier à venir. Le CCT souhaite trouver des solutions dans l'intérêt général.

Pour cela, le bureau CGT du CCE a décidé d'agir et de programmer un service de 2 jours en itinérant tous les salariés des CE (Région, Point à Point, Pluritage économique, Inclusion, Système d'information et Cagot) dès le 1<sup>er</sup> juillet.

Le CCT souhaite bien évidemment sur la présence de chacun car le résultat est grand. Dès 2017, le plan de recettes du CCE, imposé par le tribunal, ne pourra plus être respecté avec les conséquences dramatiques qui en découlent.

Il s'agit de trouver ensemble des solutions pour pérenniser les activités centrales.

Avant d'éliger le Bureau du CCE en mars 2015, le CCT avait très clairement annoncé qu'elle ne serait pas suivie un nouveau plan de restructuration des salariés du CCE. Cela a été clairement annoncé à l'issue de notre dernière réunion.

Si aucune solution sociale et économique viable n'est trouvée, nous ferons le choix de quitter le Bureau du CCE. La CGT qui se bat depuis 5 ans aux côtés du CCE ne saurait assumer seule un naufrage collectif dû à un manque de solidarité entre les différents CE.